



Fiche thématique

Inclusion Sociale

Dernière mise à jour : Novembre 2025

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Contexte

L'inclusion sociale est un thème transversal à toutes les initiatives de l'AICS en Tunisie, mais le thème de l'inclusion des personnes en situation de handicap fait notamment l'objet d'initiatives ciblées financées par l'AICS et mises en œuvre par les autorités locales et les organisations de la société civile, conformément à l'attention que l'AICS accorde depuis toujours à la promotion et à la protection des droits des personnes en situation de handicap, en soutenant des projets qui garantissent le respect du principe « ne laisser personne de côté » inscrit dans l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable. En 2018, l'Agence a publié le document « Lignes directrices sur les handicap et l'inclusion sociale dans les interventions de coopération » et en 2023, le rapport « *La promotion et la protection des droits des personnes en situation de handicap* », conformément aux dispositions de la « Convention des Nations unies relative aux droits des personnes en situation de handicap » signée et ratifiée par l'Italie, convaincue qu'il n'y a pas de développement possible sans liberté de choix et égalité des chances dans une perspective inclusive. Depuis 2008, la Tunisie s'est montrée particulièrement attentive à l'inclusion et à l'intégration efficace des personnes en situation de handicap dans le tissu social et économique du pays, en ratifiant la convention susmentionnée et en élaborant par la suite la « Stratégie nationale pour l'inclusion socio-économique des personnes en situation de handicap en Tunisie ». En plus, la coopération italienne reconnaît l'égalité de genre comme un principe transversal et prioritaire de l'ensemble de ses politiques et interventions. Elle promeut l'autonomisation des femmes et des filles, le respect des droits humains et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence de genre, en intégrant la perspective de genre dans les programmes de développement, humanitaires et de paix. Cette approche contribue à une croissance durable, inclusive et équitable, en renforçant le rôle des femmes en tant qu'actrices du changement au sein des communautés.

Projet « Soutien à la mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes en situation de handicap »

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la « Stratégie nationale pour l'inclusion socio-économique des personnes en situation de handicap en Tunisie », qui fait suite à la ratification par la Tunisie de la Convention en question en 2008. Les piliers stratégiques du projet sont les suivants :

- L'implication du MAS aux niveaux central, régional et local dans le processus de réforme et de décentralisation.
- La participation de tous les ministères aux groupes de travail chargés d'élaborer le Plan d'action national pour le handicap.
- L'implication de différents partenaires ministériels et institutionnels favorise l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et l'intégration du handicap dans toutes les politiques et pratiques sociales, économiques, législatives, politiques et culturelles.
- La participation de la société civile et en particulier des associations représentant les personnes en situation de handicap, notamment dans le cadre de la défense des intérêts auprès des autorités publiques et du Parlement (en particulier auprès de la Commission pour les personnes vulnérables et personnes en situation de handicap).
- L'approche de la réadaptation à base communautaire, utilisée principalement dans les zones les plus défavorisées pour soutenir les personnes en situation de handicap vivant dans la pauvreté et sans protection.
- L'application de la « conception universelle » à tous les travaux prévus dans le cadre de ce projet, en particulier dans les activités de réhabilitation, de reconstruction ou de construction prévues, conformément à l'article 2 de la Convention des Nations Unies en question.

Budget : EUR 1M

Date de début : 2018

Organisme de mise en œuvre : ministère des Affaires Sociales

Objectif général : Contribuer au renforcement des politiques tunisiennes de promotion des droits des personnes handicapées

Projet « Pour une vie indépendante »

Cette initiative, financée par l'AICS dans le cadre de l'appel à projets lancé par les organisations italiennes de la société civile, est mise en œuvre par l'Association italienne des amis de Raoul Follereau - AIFO (active en Tunisie depuis 2008) en partenariat avec l'OSC COPE, PIN S.c.r.l. – Services didactiques et scientifiques pour l'Université de Florence, Laboratoire Action Research for CO-development (ARCO-PIN) et le Comité général pour la promotion sociale (CGPS) du ministère tunisien des Affaires sociales.

Le projet s'articule autour de quatre volets :

Budget : EUR 1,8M

Date de début : 2022

Organisme de mise en œuvre : Association Italienne de Raoul Follereau - AIFO

Objectif général : Contribuer à garantir une éducation équitable et inclusive de qualité pour les personnes handicapées en Tunisie afin de favoriser leur accès au monde du travail.

- Programmes inclusifs et formation des formateurs : création de programmes de formation accessibles et inclusifs et formation des formateurs des centres de formation professionnelle afin de garantir une préparation adéquate des personnes en situation de handicap.
- Stages et insertion professionnelle : attribution de stages inclusifs dans des entreprises locales et co-crédation d'un processus d'insertion formative et professionnelle afin de faciliter l'entrée des personnes en situation de handicap sur le marché du travail.
- Sensibilisation et recherche : réalisation de campagnes de sensibilisation et d'une recherche émancipatrice sur le handicap afin de promouvoir un changement de paradigme vers l'inclusion.
- Collaboration institutionnelle et technique : soutien technique de l'AIFO et des partenaires locaux et définition d'une feuille de route pour l'inclusion, avec la participation des agences tunisiennes compétentes.

Projet « Résilience, innovation et durabilité pour les micros et moyennes entreprises artisanales, agricoles et touristiques en Tunisie - SUMUD »

Budget : EUR 3,8M

Contribution AICS : EUR 3,5M

Date de début : 2022

Organisme Promoteur : Oxfam Italie en partenariat avec Fondation AVSI

Objectif général : Contribuer à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous en Tunisie.

Le projet vise à soutenir les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et entreprises sociales (SE) tunisiennes renforçant leur résilience face à la crise économique qui frappe le Pays, ainsi qu'à accroître leur capacité à contribuer à un développement économique plus inclusif et durable.

La logique d'intervention vise à créer des emplois et des sources de revenus par le soutien au secteur privé, le développement et le renforcement des pouvoirs publics régionaux et locaux et de la société civile. Cette stratégie d'intervention vise donc à

créer les conditions pour que les jeunes, les femmes et les populations vulnérables et/ou en situation d'handicap en Tunisie puissent bénéficier de la reconnaissance et de l'accès à des droits socio-économiques fondamentaux pour chaque être humain, grâce à un travail décent.

L'initiative a permis de combler un manque important d'informations sur les zones géographiques et les secteurs ciblés en introduisant une approche fondée sur l'intersectionnalité des vulnérabilités, mettant en relation les inégalités de genre avec d'autres facteurs d'exclusion socio-économique. Les résultats de cette analyse ont orienté la conception et la mise en œuvre de l'appel à propositions pour des projets d'entrepreneuriat ainsi que du programme de coaching, dans une optique d'inclusion des femmes et des personnes vulnérables.

Une activité clé du projet repose sur la réalisation d'une analyse socio-économique sensible au genre des opportunités et des défis auxquels font face les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et les entreprises sociales dans les zones cibles. L'analyse a visé à évaluer l'accès aux opportunités économiques favorisant le travail décent, la protection sociale et l'inclusion socio-économique des groupes vulnérables, notamment

les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et d'autres groupes marginalisés.

Elle met également en évidence les forces et faiblesses de l'économie sociale locale et de la mise en œuvre des politiques sociales, avec une attention particulière portée au travail informel. L'approche inclusive et sensible au genre permet de mieux comprendre les barrières spécifiques rencontrées par les femmes et les personnes handicapées dans l'accès à l'entrepreneuriat et à un emploi décent.

Le projet vise également à promouvoir des changements réglementaires et opérationnels en matière de travail décent et inclusif, il a donc été élaboré une recherche sur le travail décent, en accordant une attention particulière à la protection sociale du travail féminin dans les secteurs concernés par le projet.